



RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur: 1-866-246-6893

Soumission par courriel:

soumissionsouestbidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Calgary, AB

Réhabilitation des ponts de la rivière Be Parc national des Glaciers	eaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar -
Solicitation No No. de l'invitation 5P420-20-0330/A	Date: 5 janvier 2020
GETS Reference No. – No de reference de SEA PW-21-00938872	AG Client Ref. No. – No. de réf du client. 1080
Solicitation Closes – L'invitation pre	nd fin :
at – à 14h00 on – le 20 janvier 2021	Time Zone - Fuseau horaire HNR
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: ☐ Destination: ☑	Other-Autre: □
Address Inquiries to: - Adresser toute demand	le de renseignements à :
Christine LeClerc <u>christine.leclerc(</u>	@canada.ca
Telephone No No de téléphone	Fax No. – No de FAX:
(403) 763-0151	(866) 246-6893
Destination of Goods, Services, and Cons Destinations des biens, services et constru	
See Herein – Voir ci-haut	

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONAIRE

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneu	r
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/ Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisse	
Titale - Titre	
Telephone No N° de téléphone:	
Facsimile No N° de télécopieur:	
Signature	Date



Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

LES OFFRES REÇUES PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES. LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est soumissionsouestbidswest@canada.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que soumissionsouest-bidswest@canada.ca peuvent ne pas être acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-866-246-6893.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille du courriel est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs courriels correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à: http://www.depotdirect.gc.ca

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2020-05-28)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/quide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Reiet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
- IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement soumission

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Exigences relatives à la sécurité
- CS02 Condition d'assurance

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2020-05-28)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

 Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. Les offres reçues par télécopieur et par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant:

- 5. Les offres reçues par télécopie et par courrier électronique seront acceptées comme étant officielles et doivent répondre aux exigences suivantes;
 - a) Doivent êtres complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
 - b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
 - c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
 - d) Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres au numéro de télécopieur (866) 246-6893 ou par courriel à soumissionsouest-bidswest@canada.ca

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel christine.leclerc@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

Solicitation No N° de l'invitation
5P420-20-0330/A

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE DES LIEUX

Il n'y a aucune visite des lieux prévue pour le présent besoin.

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par télécopieur ou par courrier électronique conformément à la IG10 de R2710T. Le numéro de télécopieur pour la réception des révisions est le (866) 246-6893 et l'adresse de courriel est <u>soumissionsouest-bidswest@canada.ca</u>

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Il n'y aura pas d'ouverture publique au moment du dépôt des offres.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres par courriel électronique à christine.leclerc@canada.ca

IP06 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sousalinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

- 1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, **une copie électronique d**es dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-20-0330/A

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

Formulaire de déclaration

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Accord Commerciaux

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);
sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires		

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Signature

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar - Parc national des Glaciers

Le projet comprend la réhabilitation de la superstructure du pont de la rivière Beaver (km 9,8), du ruisseau Loop (km 29,7) et du ruisseau Cougar (km 31,5), mesurés à partir de la limite est du parc le long de la route transcanadienne. Les travaux comprennent notamment l'enlèvement du béton au niveau du tablier, la glissière et les culées pour l'installation des joints de tablier, le remplacement de la glissière, l'installation de garde-corps en acier et le remplacement du tablier en béton, en plus de l'amélioration de l'approche en asphalte.

Consultez les dessins et le devis pour obtenir plus de détails sur les exigences de ce projet.

SA02	NOM COMMERCIAL ET AD	RESSE DU SOUMISSIC	ONNAIRE		
Nom:					
Adress	ee:				
Téléph	one:	Télécopieur:		NEA	
Adress	e électronique:				
SA03	OFFRE				
Le sou de sou	missionnaire offre au Canada mission pour le MONTANT T O	d'exécuter les travaux di DTAL DE LA SOUMISSI	u projet mentio ON INDIQUÉ D	nné ci-dessus, conform DANS L'APPENDICE 1	nément aux documents
SA04	PÉRIODE DE VALIDITÉ DE	S SOUMISSIONS			
La sou	mission ne peut être retirée po	our une période de trente	(30) jours suiv	ant la date de clôture d	e l'invitation.
SA05	ACCEPTATION ET CONTR	AT			
	ceptation de l'offre de l'entr preneur. Les documents cons				
SA06	DURÉE DES TRAVAUX				
L'entre	preneur doit exécuter et comp	oléter les travaux au plus	tard le 31 octo	bre, 2021	
SA07	GARANTIE DE SOUMISSIC	ON			
garant	missionnaire joint à sa soum e de soumission de la R27 e de soumission				
SA08	SIGNATURE				
Nom e	t titre de la personne autorisée	e à signer au nom du sou	missionnaire (٦	Гаре́s ou lettres moulée	es)

Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables
1	01 25 20	Mobilisation/démobilisation	Montant forfaitaire	
2	01 55 26	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	
3	01 21 00	Coût de revient de base	Montant forfaitaire	\$ 235,000
			FORFAITAIRE (MF) uant les taxes applicable(s)	\$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimativ e (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables	Référence au devis
1	02 41 13	Enlèvement de revêtements en béton asphalté au niveau des murs garde-grève des culées	pont de la rivière Beaver	m²	30	\$	\$
2	02 41 16	Enlèvement du béton de la glissière aux joints de la glissière	pont de la rivière Beaver	m³	1	\$	\$
3	02 41 16	Enlèvement du béton au niveau du tablier et des culées pour l'installation des joints de tablier	pont de la rivière Beaver	m³	9	\$	\$
4	02 41 16	Ragréage du tablier à profondeur partielle	pont de la rivière Beaver	m²	15	\$	\$

des Glaciers

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimativ e (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables	Référence au devis
5	03 20 00	Acier d'armature - Noir	pont de la rivière Beaver	kg	1300	\$	\$
		Béton					
6	03 30 00	a) Class C-XL (glissières)	pont de la rivière Beaver	m³	1	\$	\$
		b) Class C-XL (réservation pour joints ai niveau du tablier en béton et du mur garde-grève)	pont de la rivière Beaver	m³	9	\$	\$
		Acier de construction					
		a) Garde-corps en acier pour cycliste	pont de la rivière Beaver	m	119	\$	\$
7	05 12 33	b) Joints de tablier	pont de la rivière Beaver	m	44	\$	\$
		c) Cornière de protection du bord du tablier (au niveau des garde-grève des culées	pont de la rivière Beaver	m	28	\$	\$
8	31 00 99	Conception et construction d'un cheminement pour les animaux	pont de la rivière Beaver	m	21	\$	\$
9	32 12 16	Revêtement en béton asphalté (réparation de l'asphalte d'approche au niveau des murs garde- grève des culées)	pont de la rivière Beaver	t	8	\$	\$
10	01 35 33	Réparation des soffites à profondeur partielle	pont du ruisseau Loop	m²	23	\$	\$
11	02 41 13	Fraisage de chaussée en béton asphaltique dans les approches (50mm à 75mm d'épaisseur)	pont du ruisseau Loop	m²	510	\$	\$
12	02 41 16	Enlèvements pour un nouveau revêtement en béton	pont du ruisseau Loop	m²	313	\$	\$
13	02 41 16	Enlèvement des bordures en béton et des garde-corps en acier, y compris les pylônes d'extrémité (sur le tablier et les murs en aile des culées)	pont du ruisseau Loop	m	69	\$	\$
14	02 41 16	Enlèvement du béton au mur d'aile	pont du ruisseau Loop	m	26	\$	\$
15	02 41 16	Ragréage du tablier à profondeur partielle	pont du ruisseau Loop	m²	10	\$	\$

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimativ e (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables	Référence au devis
16	03 20 00	Acier d'armature - Noir	pont du ruisseau Loop	kg	8000	\$	\$
		Béton					
		a) Classe C-XL (dessus des murs en ail des culées)	pont du ruisseau Loop	m³	2	\$	\$
17	03 30 00	b) Classe C-XL (revêtement en béton du tablier)	pont du ruisseau Loop	m³	38	\$	\$
		c) Classe C-XL (glissières)	pont du ruisseau Loop	m³	21	\$	\$
		Acier de construction					
		a) Garde-corps en acier pour cyclistes	pont du ruisseau Loop	m	63	\$	\$
18	05 12 33	b) laque de protection en acier contre le chasse-neige aux glissières	pont du ruisseau Loop	m	69	\$	\$
		c) Cornière de protection d'extrémité du tablier	pont du ruisseau Loop	m	27	\$	\$
		d) Larmier au niveau du soffite du tablier	pont du ruisseau Loop	m	40	\$	\$
19	32 12 16	Chaussée en béton bitumineux (EPS) - Revêtement de chaussée en béton bitumineux – mélange moyen de classe 1 selon le MoTl de la CB.	pont du ruisseau Loop	t	77	\$	\$
20	33 71 13	Glissière de sécurité en béton préfabriqué : enlèvement et élimination	pont du ruisseau Loop	ch.	9	\$	\$
		Glissières en béton préfabrio préfabriqué	quées - Foi	urniture et	installation	des glissièr	es en béton
		a) Glissière de transition (coulée sur place du pont à la glissière préfabriqué)	pont du ruisseau Loop	ch.	4	\$	\$
21	33 71 13	b) Glissière médiane (CMDB-E) de 810 mm	pont du ruisseau Loop	ch.	2	\$	\$
		c) Glissière médiane (CMB- E) de 810 mm	pont du ruisseau Loop	ch.	1	\$	\$
		d) Glissière de transition (CTB-2H) de 810-690 mm	pont du ruisseau Loop	ch.	3	\$	\$

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimativ e (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables	Référence au devis
		e) Glissière sur mesure de 690 mm	pont du ruisseau Loop	ch.	3	\$	\$
22	33 71 13	Déversoirs/Rigoles	pont du ruisseau Loop	ch.	2	\$	\$
23	02 41 13	Fraisage du revêtement de chaussée en béton bitumineux aux approches (50 mm à 75 mm d'épaisseur)	pont du ruisseau Cougar	m²	240	\$	\$
24	02 41 16	Enlèvement pour le nouveau revêtement en béton	pont du ruisseau Cougar	m²	125	\$	\$
25	02 41 16	Enlèvement et élimination des bordures en béton et des garde-corps en acier, y compris les pylônes d'extrémité (sur le tablier et les murs en aile des culées)	pont du ruisseau Cougar	m	47	\$	\$
26	02 41 16	Enlèvement du béton des murs des ailes	pont du ruisseau Cougar	m	30	\$	\$
27	02 41 16	Ragréage sur profondeur partielle du béton	pont du ruisseau Cougar	m²	10	\$	\$
		Acier d'armature					
28	03 20 00	a) Noir	pont du ruisseau Cougar	kg	5100	\$	\$
		b) Tête en T	pont du ruisseau Cougar	ch.	78	\$	\$
		Béton					
		a) Classe C-XL (dessus des murs en ail des culées)	pont du ruisseau Cougar	m³	2	\$	\$
29	03 30 00	b) Classe C-XL (revêtement en béton du tablier)	pont du ruisseau Cougar	m³	17	\$	\$
		c) Classe C-XL (glissières)	pont du ruisseau Cougar	m³	14	\$	\$
		Acier de construction					
30	05 12 33	a) Garde-corps en acier pour cyclistes	pont du ruisseau Cougar	m	41	\$	\$
		b) Plaque de protection en acier contre le chasse-neige	pont du ruisseau	m	47	\$	\$

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

Article	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimativ e (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE x PU) Excluant les taxe(s) applicables	Référence au devis
		aux glissières	Cougar				
		c) Cornière de protection d'extrémité du tablier	pont du ruisseau Cougar	m	27	\$	\$
		d) Larmier au niveau du soffite du tablier	pont du ruisseau Cougar	m	15	\$	\$
31	32 12 16	Chaussée en béton bitumineux (EPS) - Revêtement de chaussée en béton bitumineux – mélange moyen de classe 1 selon le MoTI de la CB.	pont du ruisseau Cougar	t	35	\$	\$
32	33 71 13	Glissière de sécurité en béton préfabriqué : enlèvement et élimination	pont du ruisseau Cougar	ch.	12	\$	\$
		Precast Concrete Barrier - S	upply and	Install Con	crete Barrie	r	
		a) Glissière de transition (coulée sur place du pont à la glissière préfabriqué)	pont du ruisseau Cougar	ch.	4	\$	\$
00	00.74.40	b) Glissière médiane (CMDB-E) de 810 mm	pont du ruisseau Cougar	ch.	2	\$	\$
33	33 71 13	c) Glissière médiane (CMB- E) de 810 mm	pont du ruisseau Cougar	ch.	2	\$	\$
		d) Glissière de transition (CTB-2H) de 810-690 mm	pont du ruisseau Cougar	ch.	4	\$	\$
		e) Glissière sur mesure de 690 mm	pont du ruisseau Cougar	ch.	4	\$	\$
34	33 71 13	Déversoirs/Rigoles	pont du ruisseau Cougar	ch.	2	\$	\$
			TC		PRIX CALCU		\$

Excluant les taxes applicable(s)

1080

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

APPENDICE 2 – DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

(Le texte est copié de la Politique d'inadmissibilité et de suspension http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html daté le 2016-04-04)

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :

- les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- ii. les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- iii. les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée,

l'autorité contractante informera le fournisseur du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fournir la liste des noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du fournisseur du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)

4	Ţ
\overline{T}	5

Travaux publics et Services gouvernementaux Public Works and Government Services

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacemen	nt des travaux					Nº de contra	at.
2000.191.01. 01.01.191.0001.1101	., 400 1141447						
						Nº de projet	
Nom de l'assureur, du cou	rtier ou de l'agent	Adresse (N°, ru	ıe)	Ville		Provin	ice Code
postal							
Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal		Adresse (Nº, ru	ie)	Ville	Province Code		ice Code
Assuré additionnel							
Sa Majesté la Reine du agissant pour le comp	u chef du Canada, appelée " ote de l'Agence Parcs Canad	'Sa Majesté" da da, appelé le M	ans le contrat, inistre dans le	représentée pai contrat	r le minis	stre de l'Env	vironnement,
Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie			
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre	Global général Global - annuel Risque aprè travaux		Risque après
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		\$
				\$	\$		\$
polices sont présenteme	ci-dessus ont été émises par d nt en vigueur, comprennent les ulation ou de réduction de gara	garanties et dis					
Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier) Numéro de téléphone							
Signature						Date	e J/M/A

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national

des Glaciers

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080 File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer		
la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Entropronour principul		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
T		
Lieu(x) des travaux		
Description générale des travaux à exécuter		
Description generale des travaux à executer		

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-20-0330/A

Amd. No. - N° de la modif.

Contracting Authority - Autorité contractante Christine LeClerc

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1080

File Name - Nom du dossier

Réhabilitation des ponts de la rivière Beaver, du ruisseau Loop et du ruisseau Cougar – Parc national des Glaciers

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus
	et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux,
	ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de
	sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.
	gné, (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi- même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées ésent document et les conditions du contrat.
Nom	Signature
Date	